

Caprin fromager Grand Pastoral Pastoral misant sur le pâturage



DONNÉES ÉCONOMIQUES 2017

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

2 UMO, 100 chèvres, 22 000 l de lait produits, transformés et commercialisés en fromages

Conjoncture 2017 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	100 480
72 % Produits caprins	72 355
Lait	69 850
22 000 litres à 3,18 €/litres	
Viande	810
15 réformes à 10 € : 150 €	
132 chevreaux à 5 € : 660 €	
Prime à la chèvre	
100 chèvres à 16,95 €	1 695
28 % Paiements découplés	28 125
DPB : 125 ha à 215 €	26 875
Aide à la production de légumineuses fourragères : 5 ha à 250 €	1 250

CHARGES (45 %)	45 483
18 % Charges opérationnelles	18 825
8,1 % Charges alimentaires caprines	8 403
Maïs : 0,78 tonne à 320 €	248
Orge : 11,21 tonnes à 280 €	3 137
Fourrages : 20,53 tonnes à 220 €	4 518
CMV : 100 chèvres à 5 €	500
5 % Charges d'élevage caprin	5 342
Poudre de lait : 0,36 tonne à 2 300 €	828
Paille litière : 10 tonnes à 100 €	1 000
Frais vétérinaire : 100 chèvres à 10 €	1 000
Frais de reproduction (IA) : 1 bouc à 250 €	250
Taxes diverses (interpro, équarissage)	264
Autres frais d'élevage : 100 chèvres à 20 €	2 000
4,2 % Charges aval	4 180
Frais de transformation : 22 000 litres à 0,08 €/litre	1 760
Frais de commercialisation : 22 000 litres à 0,11 €/litre	2 420
1 % Charges végétales (SFP + céréales)	900
Engrais	600
Frais culture PT et vesce avoine	300
27 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	26 658
Charges sociales exploitants	12 268
Foncier (fermage + entretien)	1 900
Bâtiment (location + entretien)	750
Matériel	2 820
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	8 920

Annuités	17 325
Disponible pour famille et autofinancement	37 672

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (55 %)	54 997
Soit 27 498 €/UMO	
Amortissements	19 300
Frais financiers	2 539
Résultat courant	33 158
soit par UMO	16 579

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- Des bâtiments neufs construits en totalité par entreprise,
- Une installation de traite neuve,
- Du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

- Un apport personnel de 9 500 € (le cheptel),
- Un financement du capital par des prêts avec un taux d'intérêt compris entre 1 et 2%.

Pour les aides :

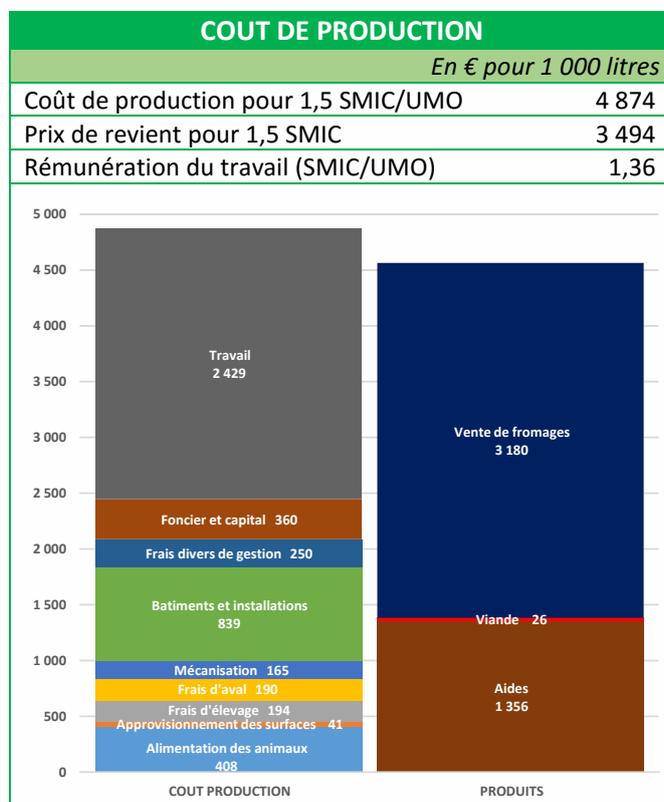
- L'exploitation est située en zone de plaine et n'est donc pas éligible à l'ICHN,
- Pour les DPB, avec la proratisation applicable aux surfaces en parcours, seuls 125 ha éligibles,
- Selon la localisation, des MAEC peuvent venir en compléments.

Un projet avec plus d'apport personnel, une reprise de bâtiments ou équipements existants viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	53 530
Soit par chèvre	535
Soit pour 1 000 litres	2 433
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>74 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	101
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	461
Capital d'exploitation	162 500
Aménagement bâtiment + stockage	25 000
Équipement de traite	20 000
Aménagement fromagerie	60 000
Équipement commercialisation	18 000
Matériel agricole	5 000
Aménagement foncier	25 000
Cheptel	9 500
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	27 498
EBE par produit brut	55 %
Revenu disponible par UMO familiale	18 836
Charges de structure par chèvre	5 332
Charges de structure par ha SAU	267
Annuités par produit	17 %
Annuités par EBE	32 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Juin 2018 – Référence Idele : 00 18 601 020 – Mise en page : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambre d'agriculture 13, FX Emery – MRE

Vos contacts dans les départements :

• Josine GIRAUD	Chambre d'agriculture 04	04 92 30 57 78	jgiraud@ahp.chambagri.fr
• Henriette COURSANGE	Syndicat caprin 05	04 92 52 53 27	h.coursange@free.fr
• Pascale CLERC	Chambre d'agriculture 06	04 97 25 76 53	pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr
• Audrey SEIGNER	Chambre d'agriculture 13	04 42 23 86 45	a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
• Séverine PASTORELLI	Chambre d'agriculture 83	04 94 99 74 02	severine.pastorelli@var.chambagri.fr
• Michèle BULOT LANGLOIS	Chambre d'agriculture 84	04 90 74 47 40	michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr
• Vincent ENJALBERT	MRE	04 92 87 09 43	v.enjalbert@mre-paca.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	------------------------------